



COMMUNE DE TERRASSON-LAVILLEDIEU

Département de la Dordogne

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'acheteur (pouvoir adjudicateur) :

Commune de Terrasson-Lavilledieu
12 Avenue Charles de Gaulle
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05 53 51 47 00

Objet du marché :

MAPA N°2022-01 « Fourniture et livraison d'une nacelle élévatrice sur porteur 3T500 »

Les prestations sont définies dans le dossier de consultation des entreprises.

Procédure de passation :

La présente consultation résulte d'une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général.

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article R2123-1, 1° du code de la commande publique.

Le marché n'est pas alloti car les prestations qui le compose sont indissociables.

La consultation est composée d'une offre de base et d'une variante imposée. Les variantes à l'initiative des opérateurs économiques sont autorisées.

Le marché comprend une prestation supplémentaire éventuelle pour la reprise de l'ancien véhicule : Nacelle sur porteur Nissan.

Durée :

La durée du marché commence à courir à compter de la notification jusqu'à la fin de la garantie.

Elle comprend les délais de livraison et de garanties décrits au CCP.

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Le DCE peut être retiré sur le profil acheteur de la ville de Terrasson-Lavilledieu à l'adresse suivante :

www.marchespublics.dordogne.fr

Visite :

La visite sur site est possible pour que les candidats puissent voir la nacelle proposée à la reprise. Les modalités sont fixées par le Règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et de leur mise en œuvre précisés dans le règlement de la consultation (RC).

Offres :

- Les offres devront être rédigées en français ou traduites en français.
- Date limite de remise des offres : **07 / 02 / 2022 à 17h00**
- Délai de validité des offres : 180 jours

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 14 / 01 / 2022

Voies de recours :

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif dans le ressort duquel est situé le siège de l'acheteur. Soit le Tribunal Administratif de Bordeaux :

Tribunal administratif de Bordeaux
9 rue Tastet - CS21490
33063 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05.56.99.38.00 - Télécopie : 05.56.24.39.03
Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est celui du siège de l'acheteur.